

---

# Conférence du désarmement

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille cinq cent soixantième séance plénière

Tenue par visioconférence le lundi 22 février 2021, à 15 heures (heure normale d'Europe centrale)

*Président* : M. Gonçalo de Barros Carvalho e Mello Mourão .....(Brésil)



**Le Président** (*parle en anglais*) : Mesdames et Messieurs les Représentants, nous allons à présent poursuivre le débat de haut niveau de la Conférence du désarmement. Comme je l'ai indiqué ce matin, j'ai l'intention de traiter les éventuelles demandes d'exercice du droit de réponse aux allocutions des dignitaires à la fin du débat de haut niveau.

Nous commencerons par une allocution de M. Anthony Blinken, Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique.

**M. Blinken** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Mesdames et Messieurs les Représentants, cet organe a la responsabilité de concevoir de nouveaux outils pour faire face aux menaces du XXI<sup>e</sup> siècle et pour protéger les acquis que nous avons obtenus collectivement. Le Président des États-Unis, M. Biden, a été clair : les États-Unis ont un devoir impérieux de sécurité nationale et une responsabilité morale de réduire et, à terme, d'éliminer la menace que représentent les armes de destruction massive. Le Président Biden œuvre depuis des décennies à la protection et à la promotion de l'architecture internationale de maîtrise des armements et de non-prolifération – et des institutions qui la sous-tendent – en faisant passer des traités au Sénat, en déployant des efforts diplomatiques et en préconisant des mesures de réduction des risques.

Deux semaines à peine après son entrée en fonction, les États-Unis et la Fédération de Russie ont prorogé le nouveau Traité START pour une durée de cinq ans. Cette décision a contribué à renforcer la sécurité de nos pays et du monde, et ce n'est que le premier pas dans nos efforts pour lutter contre les menaces nucléaires.

Les États-Unis sont disposés à nouer avec la Russie un dialogue sur la stabilité stratégique dans le domaine de la maîtrise des armements et des questions de sécurité émergentes. Nous adopterons une approche objective quant aux problèmes plus vastes posés par la Russie et à la manière dont nos arsenaux nucléaires respectifs font peser des menaces existentielles sur chacun de nos pays.

De concert avec leurs alliés et leurs partenaires, les États-Unis réclameront également une plus grande transparence concernant les programmes de développement d'armes provocatrices et dangereuses menés par la Chine et poursuivront les efforts destinés à réduire les risques posés par son arsenal nucléaire.

En outre, nous encourageons tous les pays, y compris la Russie et la Chine, à élaborer des normes et des règles relatives à un comportement responsable dans l'espace. La Conférence du désarmement a déjà tenu des discussions sur la sécurité dans l'espace et elle jouit d'une position unique pour contribuer à la conduite de ces travaux. J'exhorte les États qui mettent au point des armes antisatellites à s'abstenir de procéder à des essais dangereux de ces systèmes. À titre d'exemple, la Russie, en contradiction avec la position diplomatique et publique qu'elle a adoptée contre l'armement de l'espace, a procédé à l'essai d'un dispositif antisatellite terrestre en décembre 2020. Nous devrions chercher à apaiser les tensions dans l'espace, et non à les exacerber.

Les États-Unis demeurent résolus à refuser à l'Iran toute possibilité de se doter d'une arme nucléaire. La diplomatie est la voie la plus indiquée pour atteindre cet objectif. Le Président Biden a fait savoir que si l'Iran se conformait à nouveau rigoureusement au Plan d'action global commun, les États-Unis étaient disposés à faire de même. De concert avec nos alliés et nos partenaires, nous nous emploierons également à prolonger et à renforcer le Plan, tout en nous attaquant à d'autres questions préoccupantes, telles que l'attitude déstabilisatrice de l'Iran dans la région, ainsi que ses activités relatives à la mise au point et à la prolifération de missiles balistiques. L'Iran doit en outre respecter les accords de garanties conclus avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et honorer ses obligations internationales.

Par ailleurs, la dénucléarisation de la Corée du Nord reste au centre des préoccupations des États-Unis, qui travailleront en étroite collaboration avec leurs alliés et partenaires pour faire obstacle aux programmes illicites d'armes de destruction massive et de missiles balistiques de ce pays.

Nos prédécesseurs ont uni leurs efforts, et ce, malgré leurs différences. Ils étaient conscients que les menaces posées par les armes de destruction massive ne connaissent pas de frontières nationales. C'est la raison pour laquelle ils ont négocié des traités historiques qui garantissent une protection contre les pires instincts de la nature humaine.

L'un de ces traités, la Convention sur les armes chimiques, a fait figure de modèle en matière d'accords vérifiables de maîtrise des armements et de désarmement. Il se trouve aujourd'hui menacé. La Syrie a utilisé à maintes reprises des armes chimiques contre sa propre population et n'a pas coopéré avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques en vue de révéler entièrement l'étendue de son programme d'armes chimiques et de détruire de manière vérifiable son stock de ces armes. La Russie a fourni à la Syrie une aide diplomatique et militaire lui permettant de perpétuer cette attitude destructrice. La Russie a en outre employé des armes chimiques pour tenter d'assassiner certains de ses citoyens, notamment le chef de l'opposition, Alexei Navalny, l'été dernier, et l'ancien officier de renseignement, Sergueï Skripal, et sa fille Ioulia, en mars 2018. Cette attaque, qui s'est produite au Royaume-Uni, a coûté la vie à des civils britanniques et en a blessé d'autres. Nous condamnons de tels agissements et exhortons la Russie et la Syrie à s'acquitter des obligations qui leur incombent en vertu de la Convention sur les armes chimiques. Il ne saurait y avoir d'impunité. Nous devons faire respecter le droit international qui interdit l'emploi d'armes chimiques au risque de banaliser leur emploi.

Nous devons également recentrer nos efforts afin d'atténuer la menace que constituent les maladies et les agents biologiques utilisés comme armes. Nous demandons instamment aux pays de s'atteler dès à présent à la recherche d'une issue constructive, dans la perspective de la prochaine Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques.

L'année dernière, nous avons célébré le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La quasi-universalité du Traité est une réussite dont nous devrions tous nous réjouir. Les États-Unis sont déterminés à contribuer à la réalisation des objectifs de non-prolifération et de désarmement inscrits dans le Traité, ainsi qu'à renforcer la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Nous attendons avec impatience la dixième Conférence d'examen du Traité et nous ferons tout notre possible pour que celle-ci soit couronnée de succès.

Nous devons faire fi de nos différences pour nous attaquer aux menaces communes. Pour commencer, il serait grand temps de négocier un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires. Et bien évidemment, notre travail ne se limite pas à cela, loin de là. En restant les bras croisés et en ignorant le mandat qui nous a été confié, nous manquons à notre devoir envers les populations de tous nos pays et envers nos enfants. Je peux vous assurer que les États-Unis sont déterminés à travailler, à coopérer et à tirer parti, une fois de plus, de la Conférence du désarmement afin de conclure des accords audacieux et innovants destinés à protéger chacun d'entre nous. Nous espérons pouvoir compter sur vous pour nous accompagner dans ces efforts.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique, Anthony Blinken. Je donne maintenant la parole à M. Marc Garneau, Ministre des affaires étrangères du Canada.

**M. Garneau** (Canada) (*parle en anglais*) : Chers collègues, c'est un véritable honneur de me joindre à vous aujourd'hui pour cette importante discussion. L'une des grandes priorités de mon pays est le maintien de l'ordre international fondé sur des règles, qui continue de guider nos engagements et nos efforts en faveur du renforcement de la paix et de la sécurité. Il y a plus de soixante-dix ans, certains dirigeants ont entrepris l'élaboration du cadre qui nous a permis de coopérer et de progresser dans d'innombrables domaines. Aujourd'hui, c'est à nous qu'incombe la lourde responsabilité de poursuivre la construction, l'amélioration et la modernisation de ce cadre.

Malheureusement, nous sommes témoins de tendances inquiétantes aux conséquences potentiellement dévastatrices : les tensions accrues exacerbent les divergences entre les États ; les positions nationales inflexibles constituent des freins aux compromis ; et de plus en plus d'États se détournent des mesures multilatérales lorsqu'il s'agit de sécurité nationale. Cependant, nous savons tous que les États peuvent le mieux assurer leur sécurité en collaborant pleinement avec leurs régions et le reste du monde. Les mesures multilatérales

de maîtrise des armements, de non-prolifération et de désarmement nous ouvrent la voie vers une paix et une sécurité durables.

La Conférence du désarmement a un rôle particulier à jouer pour parvenir à un monde plus pacifique et plus sûr. Toutefois, pour remplir ce rôle et exploiter son potentiel, les membres doivent renouer le dialogue et chercher à établir un plan cohérent. Nous devons faire preuve de souplesse pour permettre à la Conférence de retrouver son mandat de négociation. Le Canada est résolu à travailler de concert avec les autres Présidents de la session 2021 de la Conférence afin d'atteindre cet objectif.

L'ouverture de négociations sur un traité relatif aux matières fissiles constituerait une étape importante, et nous devons faire preuve de la volonté politique nécessaire pour réussir dans cette entreprise. Le travail de base pour ces négociations a déjà été fait et le produit final, y compris la question clé de savoir s'il s'agira d'un traité qui interdira la production de matières fissiles, sera déterminé dans le contexte des négociations.

En ce qui concerne la non-prolifération nucléaire, le Canada privilégie l'approche des groupes interrégionaux en tant que moyen de renforcer la mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. L'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement et l'Initiative de Stockholm pour le désarmement nucléaire nous ont permis de formuler des recommandations pratiques pour faire progresser les trois piliers lors de la prochaine Conférence d'examen.

D'autres armes de destruction massive demeurent préoccupantes pour le Canada. Plus récemment, il a été déterminé que la République arabe syrienne avait utilisé des armes chimiques en mars 2017. Nous réaffirmons notre position selon laquelle la Syrie doit se conformer à la Convention sur les armes chimiques et nous demandons à ce que les auteurs soient tenus responsables de leurs actes.

La tentative d'assassinat d'Alexei Navalny en Russie au moyen d'un agent neurotoxique Novitchok est également troublante. Nous cherchons à obtenir des précisions de la part des autorités russes sur ce qui a été communiqué et nous exigeons que les responsables soient traduits en justice.

La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a fait ressortir l'importance de la Convention sur les armes biologiques et à toxines. Les maladies infectieuses ont une capacité unique de paralyser le monde entier et d'entraîner des répercussions sans précédent sur l'ensemble de la société. Nous devons continuer de nous protéger contre les menaces biologiques et d'améliorer le fonctionnement de la Convention.

La sécurité dans l'espace représente une autre question importante à aborder pendant la Conférence. Il faut notamment réfléchir à une entente pour interdire les essais antisatellites qui produisent des débris dans l'espace.

*(L'orateur poursuit en français.)*

Finalement, le Canada est préoccupé par les percées dans le domaine des technologies d'intelligence artificielle et d'automatisation. Ces technologies transforment la nature des guerres et soulèvent des inquiétudes concernant le futur déploiement de systèmes d'armes autonomes. Nous croyons que ces systèmes doivent reposer sur une participation humaine appropriée et que le développement ou l'utilisation de systèmes d'armes entièrement autonomes est inacceptable.

Il s'agit des plus grandes priorités canadiennes en matière de désarmement et nous leur donnons suite. Le Programme canadien de réduction de la menace liée aux armes de destruction massive représente notre contribution phare au Partenariat mondial contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes. Nous avons versé plus de 1,5 milliard de dollars en vue d'appuyer des projets dans le monde entier pour lutter contre les menaces posées par les armes chimiques, biologiques et nucléaires et pour soutenir la mise en œuvre des accords sur les armes classiques.

Bien entendu, le maintien de la paix et de la sécurité internationales n'incombe pas qu'à un seul État. Un seul État ne peut pas non plus les garantir. Il s'agit d'un projet collectif, qui est dans notre intérêt à tous, et qui exige une vision, de la patience et de la persévérance. Cela devrait être notre but partagé, étant donné les retombées favorables d'une réussite. Les enjeux existentiels ne pourraient pas être plus élevés : il en va non seulement des vies humaines individuelles, mais de notre survie même sur cette planète. Mais nous n'avons pas encore constaté une volonté politique à la hauteur des risques. Le Canada continuera de se consacrer aux solutions multilatérales négociées dans le cadre de la Conférence du désarmement et ailleurs.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères du Canada. La Conférence va à présent entendre une allocution de M. Alexander Schallenberg, Ministre des affaires étrangères de l'Autriche.

**M. Schallenberg** (Autriche) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, la pandémie mondiale de COVID-19 a mis en évidence les vulnérabilités de nos sociétés et la fragilité de l'humanité. Et cette pandémie est loin d'être terminée. Elle éclipse les autres crises et conflits qui sévissent dans le monde.

L'horloge de l'apocalypse du Bulletin of the Atomic Scientists nous a récemment rappelé que les menaces existentielles posées par les armes nucléaires se sont intensifiées ces dernières années. L'horloge affiche désormais 100 secondes avant minuit. Nous n'avons plus de temps à perdre. Le danger que représentent ces armes effroyables n'a pas faibli depuis la fin de la guerre froide. Au contraire, les risques ne cessent de croître à mesure que les arsenaux se modernisent et que de nouveaux vecteurs sont mis au point. Une nouvelle course aux armements nucléaires se joue sous nos yeux et nous ne pouvons pas rester les bras croisés. Nous devons éliminer les armes nucléaires, avant qu'elles ne nous éliminent.

L'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires constitue un jalon historique pour le désarmement et une avancée majeure sur la voie d'un monde exempt d'armes nucléaires. L'Autriche se réjouit à la perspective de la première réunion des États parties au Traité, qui se tiendra à Vienne dans l'année.

Cependant, il nous faut également consolider d'autres pierres angulaires de l'architecture du désarmement : en veillant à ce que les États s'acquittent des obligations qui leur incombent en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ; en encourageant de nouvelles ratifications du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ; et en élargissant la portée du nouveau Traité START.

Nous voyons la prorogation du nouveau Traité START par les États-Unis et la Russie, pour une durée de cinq ans, comme un signal fort. Mettons à profit ce délai supplémentaire pour franchir de nouvelles étapes – l'Autriche est disposée à accueillir de futures discussions stratégiques.

Le devoir que nous avons envers nos citoyens ne consiste pas uniquement à faire face aux crises actuelles. Nous devons nous préparer aux défis de demain et assurer un avenir pacifique aux nombreuses générations futures. Les rapides progrès technologiques soulèvent des questions fondamentales sur le plan juridique, moral et de la sécurité, tout particulièrement en ce qui concerne les systèmes d'armes létaux autonomes. Ceux-ci ne relèvent pas de la science-fiction. Ils sont en passe de devenir une réalité – une réalité que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a qualifiée à juste titre de « politiquement inacceptable et moralement révoltante ». Nous ne pouvons pas permettre à un algorithme de décider qui vit et qui meurt. Nous devons veiller à ce que les systèmes d'armes dépourvus de tout contrôle humain significatif soient interdits par le droit international. C'est dans cette optique que l'Autriche accueillera cet automne une conférence internationale sur cette question. Je vous invite toutes et tous à nous rejoindre à Vienne.

La protection des civils dans les combats urbains constitue une autre priorité de longue date pour l'Autriche. Je me félicite de la reprise des négociations relatives à une déclaration politique sur les engins explosifs dans les zones peuplées.

Des villes prospères ont été rayées de la carte, des hôpitaux ont été détruits et des écoles ont été réduites à l'état de ruines. Les tragédies qui se déroulent sur les champs de bataille en Syrie, au Yémen et en Libye illustrent de manière douloureuse la nécessité de protéger les civils, aujourd'hui plus que jamais. Unissons nos efforts et montrons que le respect du droit international humanitaire n'est pas un choix mais un devoir.

Je regrette profondément que les différends quant à la désignation des pays pouvant participer aux travaux de la Conférence du désarmement en tant qu'observateurs aient terni le début de cette session. Cette attitude est contraire à l'esprit même du multilatéralisme. Chaque pays devrait disposer d'un siège autour de la table et avoir le droit de faire entendre sa voix.

Par ailleurs, je déplore vivement le fait que nous nous trouvons toujours dans une impasse qui nous empêche de mener des négociations efficaces au sein de cette Conférence. Il y a de cela vingt-cinq ans, nous produisons notre dernier résultat significatif – le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Nous ne pouvons laisser ce chiffre passer à 26.

Chers collègues, les progrès ne se feront pas en un clin d'œil. Nous devons faire preuve à la fois de courage dans notre leadership et de persévérance. Mais face à la menace existentielle qui pèse sur l'humanité, il est de notre devoir humanitaire et moral de le faire.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Alexander Schallenberg, Ministre des affaires étrangères de l'Autriche. Nous allons à présent entendre une allocution de M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre des affaires étrangères de Cuba.

**M. Rodríguez Parrilla** (Cuba) (*parle en espagnol*) : La situation internationale devient de plus en plus dangereuse et difficile. Aujourd'hui plus que jamais, la survie même de l'humanité est en péril. La paix et la sécurité internationales sont menacées par des conflits, des guerres dévastatrices et non conventionnelles, des actes d'agression, des tentatives de changement de régime et une course aux armements qui dilapide des ressources gigantesques indispensables au développement durable des populations.

Les multiples crises induites par la terrible pandémie de COVID-19 ont mis en évidence la fragilité d'un monde dans lequel l'accès universel aux services de santé de base n'est pas garanti, mais où les arsenaux nucléaires se modernisent et s'étendent, occupant une place toujours plus importante dans les doctrines de défense et de sécurité qui continuent de menacer l'humanité.

Il est impératif de renforcer le multilatéralisme et de veiller à ce que les buts et principes de la Charte des Nations Unies et du droit international soient pleinement respectés. Si nous voulons que les nations coexistent dans la paix, les gouvernements doivent cesser d'exercer des pressions les uns sur les autres et renoncer aux mesures coercitives unilatérales inéquitables. Le 11 janvier 2021, dans un acte empreint de cynisme et d'hypocrisie, le gouvernement du Président Donald Trump a inscrit Cuba sur la liste des États soutenant le terrorisme, compromettant encore davantage toute perspective d'amélioration des relations bilatérales entre les deux pays. Nous exhortons le nouveau gouvernement à revenir sur cette décision absurde et injustifiée.

Il est urgent que cette instance s'acquitte du mandat qui lui a été confié, celui de négocier des traités multilatéraux de désarmement, et accorde une attention particulière au désarmement nucléaire. Le maintien des accords de désarmement et de maîtrise des armements est indispensable. Nous nous félicitons de la prorogation du nouveau Traité START par la Russie et les États-Unis.

Nous saluons également l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui constitue un véritable jalon dans les efforts internationaux déployés pour débarrasser le monde de ces armes. Cuba est fière d'avoir été le cinquième pays à le ratifier. Je suis également heureux d'annoncer que, le 4 février, nous avons déposé l'instrument de ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Nous rappelons que la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix, signée par les chefs d'État et de gouvernement de toute la région, reste pleinement en vigueur. L'avènement d'un monde empreint de justice, de dignité et de paix est possible dès lors que les États continuent de coopérer et que le droit international et les droits des peuples à la paix, au développement et à la justice sont respectés.

Pour reprendre les mots du commandant en chef de la révolution cubaine, Fidel Castro Ruz, qui sont toujours d'actualité : « Cessez la philosophie de la dépossession et la philosophie de la guerre cessera ».

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de Cuba, M. Rodríguez Parilla. Nous allons à présent entendre une allocution de M. Fuad Hussein, Ministre des affaires étrangères de l'Iraq.

**M. Hussein** (Iraq) (*parle en arabe*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je suis heureux de me joindre à vous aujourd'hui dans cette enceinte multilatérale internationale pour confirmer l'importance qu'attache la République d'Iraq à la Conférence du désarmement et son engagement en faveur des idéaux du multilatéralisme qui renforcent la crédibilité de la responsabilité collective de la communauté internationale dans les efforts qu'elle déploie pour atteindre l'objectif d'un désarmement général et complet.

La Conférence du désarmement prend de plus en plus d'importance en cette période sensible, au vu de l'accroissement des crises régionales et des tensions politiques au niveau international, ainsi que du défi majeur auquel le monde est confronté en raison de la pandémie de COVID-19 et de ses répercussions dans divers domaines, autant d'éléments qui réaffirment l'importance des efforts concertés face aux menaces et aux défis communs.

Bien que la Conférence soit dans l'incapacité de remplir son mandat de négociation de traités sur le désarmement depuis plus de vingt ans, elle conserve toute son importance en tant qu'unique instance de négociation internationale sur le désarmement. Dans ce contexte, l'Iraq salue toutes les initiatives et activités visant à permettre à la Conférence de renouer avec l'exercice du mandat qui lui a été confié. L'Iraq salue aussi l'esprit de coopération entre les six Présidents de la Conférence cette année et leurs efforts résolus pour parvenir à un accord en vue de l'adoption d'un programme de travail complet et équilibré répondant aux préoccupations de tous les États membres.

Nous nous félicitons également de l'initiative que vous avez prise de poursuivre les discussions en vous appuyant sur l'ensemble de documents relatifs à un projet de programme de travail présenté par notre république sœur, l'Algérie, pendant sa présidence de la Conférence en 2020. Dans le même temps, nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que la véritable entrave aux travaux de la Conférence émane du manque de volonté politique manifesté par les États. Nous devons trouver des moyens de dégager un consensus sur les questions de fond et éviter la politisation et les tensions politiques qui hypothèquent les chances de sortir la Conférence de l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis plus de vingt ans.

En raison de l'impasse dans laquelle se trouve toujours la Conférence du désarmement, de nombreuses questions de désarmement sont traitées en dehors du cadre de la Conférence, car certains États membres campent sur leurs positions et ne font pas preuve de la souplesse nécessaire, empêchant tout progrès dans ce domaine. En conséquence, tous les États membres se doivent de faire un réel effort pour permettre à la Conférence de renouer avec son véritable rôle.

L'Iraq partage l'avis de nombreux États selon lequel le désarmement nucléaire doit rester une priorité absolue de la Conférence, conformément au statut particulier qui lui a été conféré en 1978 par l'Assemblée générale dans le document final qu'elle a adopté à l'issue de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, et conformément aux conclusions de l'avis consultatif relatif à la Licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires, rendu par la Cour internationale de Justice en 1996.

Je souhaite clarifier la position de l'Iraq concernant les principales questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence et, en particulier, les quatre points relatifs au programme de travail.

Premièrement, en ce qui concerne le désarmement nucléaire : les avancées technologiques dans ce domaine renforceront le risque de la persistance des armes nucléaires. L'Iraq appuie donc tous les efforts déployés et toutes les négociations menées entre les États dotés d'armes nucléaires en vue de réduire considérablement ces armes et de parvenir, à terme, à un monde qui en serait exempt. L'Iraq se félicite également du récent accord intervenu entre la Russie et les États-Unis d'Amérique en vue de proroger le nouveau Traité START pour cinq années supplémentaires, car cette décision contribuera à renforcer la sérénité et la stabilité à l'échelle régionale et mondiale, même si elle ne saurait se substituer à l'objectif fondamental de la Conférence, à savoir le désarmement nucléaire général. L'Iraq appelle tous les États visés à l'annexe 2 du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires à prendre les mesures nécessaires et à suivre les procédures pour la signature et la ratification du Traité.

Deuxièmement, en ce qui concerne les garanties de sécurité négatives, il convient de se mettre d'accord sur la nécessité de disposer d'un instrument international juridiquement contraignant qui imposerait aux États dotés d'armes nucléaires de donner aux États qui n'en sont pas dotés l'assurance inconditionnelle qu'ils entendent s'abstenir de tout emploi ou menace de l'emploi des armes nucléaires. Si les garanties de sécurité négatives sont une réponse aux demandes légitimes et justes des États non dotés d'armes nucléaires – qui, en devenant parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ont fait le choix de renoncer complètement au nucléaire militaire –, elles ne doivent pas être vues comme une alternative à l'objectif final qu'est le désarmement nucléaire complet.

Troisièmement, étant donné que la poursuite de la production de matières fissiles constitue un obstacle à la réalisation des objectifs du désarmement et de la non-prolifération nucléaires, l'Iraq appuie l'idée d'accorder à la Conférence un mandat pour négocier un traité multilatéral efficace, non discriminatoire et applicable à l'échelle internationale interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires.

Quatrièmement, l'Iraq partage l'avis d'autres États membres, selon lequel l'espace extra-atmosphérique fait partie du patrimoine commun de l'humanité et ne devrait être exploré qu'à des fins pacifiques. Sa militarisation donnerait lieu à une course aux armements coûteuse et destructrice qu'il convient d'empêcher. La Conférence du désarmement devrait examiner la possibilité d'adopter un instrument international contraignant pour empêcher l'armement de l'espace. Nous réitérons notre appui à toute initiative internationale visant à promouvoir l'utilisation pacifique et équitable de l'espace extra-atmosphérique.

La réalisation de l'objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires nécessite la création de zones exemptes de ce type d'armes meurtrières dans toutes les régions du monde, initiative dans laquelle l'Iraq voit une étape importante sur la voie de l'élimination des armes nucléaires. Nous appelons donc la communauté internationale à appliquer la résolution sur le Moyen-Orient adoptée lors de la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation, conformément au plan d'action figurant dans le document final de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération de 2010.

Dans ce contexte, l'Iraq s'est félicité de l'organisation et des résultats, en 2019, de la Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive. La tenue de cette Conférence a marqué un pas important vers la réalisation de l'objectif de la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient et vient à l'appui d'autres efforts déployés en parallèle pour créer une telle zone. Nous tenons à rappeler que les efforts conjoints doivent se poursuivre pour garantir une participation constructive et effective à la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires prévue en août prochain.

En conclusion, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer notre sincère gratitude à l'égard des Présidents de la Conférence cette année pour les efforts qu'ils ont déployés en vue de rétablir la Conférence du désarmement dans son véritable rôle, qui est de traiter des questions de désarmement et de non-prolifération. Vous pouvez compter sur le soutien de la République d'Iraq pour vos projets et nous vous souhaitons, ainsi qu'aux prochains Présidents, plein succès dans vos travaux.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie le Ministre des affaires étrangères de l'Iraq, M. Fuad Hussein. Nous allons à présent entendre une allocution de M. Felipe Carlos Solá, Ministre des affaires étrangères, du commerce international et du culte de l'Argentine.

**M. Solá** (Argentine) (*parle en espagnol*) : Au cours de l'année écoulée, les singularités de la pandémie de COVID-19 ont attiré une attention toute particulière sur l'affaiblissement général du multilatéralisme. C'est pourquoi il est important de reprendre les travaux que nous n'avons pas encore été en mesure d'achever dans le cadre de cette Conférence, qui représente l'unique instance de la communauté internationale pour les négociations sur le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements.

Nous devons prendre les mesures nécessaires pour prévenir une course aux armements dans l'espace et pour garantir le droit souverain de participer à l'exploration et à l'utilisation de l'espace à des fins exclusivement pacifiques. Cette année, nous devons également poursuivre les négociations dans le cadre de la neuvième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes biologiques et de la sixième Conférence des Hautes Parties contractantes chargée de l'examen de la Convention sur certaines armes classiques. Dans le domaine des armes classiques, l'Argentine a récemment présidé la Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes et le groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier les moyens de favoriser la transparence des transferts internationaux d'armes classiques.

Cinquante ans après l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, nous constatons avec inquiétude que, si des progrès importants ont été réalisés dans le domaine de la non-prolifération, aucun progrès comparable n'a été accompli dans le domaine du désarmement nucléaire. À notre avis, nous ne pourrions aborder cette question de manière productive que si les États dotés d'armes nucléaires démontrent leur volonté de progresser vers l'élimination de ces armes. Les obligations juridiquement contraignantes en matière de désarmement contenues dans le Traité sur la non-prolifération sont relativement claires. Ce traité, ainsi que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui est entré en vigueur, et le traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, qui est en cours de négociation, jettent les bases de l'élimination future et totale des armes nucléaires. Ces trois traités permettraient de débarrasser le monde de ces armes.

Nous sommes convaincus que la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires prévue prochainement contribuera à renforcer et à renouveler notre engagement en faveur du Traité et nous encouragera à prendre des mesures concrètes dans ce sens.

Dans la mesure où l'Argentine est un pays qui recourt largement aux matières nucléaires à des fins pacifiques, il est important pour nous de disposer d'une instance nous permettant d'examiner et de négocier les questions liées au désarmement et à la non-prolifération. Nous célébrons cette année le trentième anniversaire de l'un des principaux jalons dans le domaine de la paix et de la sécurité en Amérique latine : la création de l'Agence argentine-brésilienne de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires. L'expérience acquise par l'Agence dans le domaine de la vérification et de l'instauration d'une confiance mutuelle démontre qu'il existe d'autres approches légitimes que peuvent adopter les autres régions où la méfiance perdure. L'Agence constitue un exemple à suivre. L'Amérique latine est une région pacifique et cette paix a été consolidée par la signature du Traité de Tlatelolco, lequel a créé l'une des premières zones exemptes d'armes nucléaires au monde. Cependant, force est de constater que les déclarations interprétatives faites par les États dotés d'armes nucléaires lors de leur adhésion aux Protocoles du Traité, notamment le

deuxième Protocole, sont toujours en vigueur. À cet égard, mon pays a récemment dénoncé l'entrée de sous-marins nucléaires dans l'Atlantique Sud, qui est une zone de paix.

Ceux d'entre nous qui ont renoncé aux armes nucléaires et dénucléarisé notre région ne peuvent demeurer soumis aux caprices de ceux qui possèdent de telles armes. C'est la raison pour laquelle nous appelons les États qui croient encore que les armes nucléaires ont un rôle majeur à jouer au niveau mondial à consentir les efforts nécessaires pour veiller à ce que ces armes ne soient pas employées pour nous attaquer ou nous menacer.

La situation mondiale en matière de sécurité prouve que le chemin à parcourir dans ce domaine est encore long. Mon pays, l'Argentine, est convaincu que cette instance peut et doit continuer à mener des travaux de fond pour nous permettre d'aspirer à un monde plus sûr.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Felipe Carlos Solá, Ministre des affaires étrangères de l'Argentine, et je donne la parole à M. Andrés Allamand, Ministre des affaires étrangères du Chili.

**M. Allamand** (Chili) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous réaffirmer, à vous et aux délégations des États membres, que le Chili est résolument attaché aux efforts internationaux de désarmement menés dans le cadre de l'ONU, ainsi qu'au Programme de désarmement présenté par le Secrétaire général en 2018.

Tout au long de cette année qui commence, le Chili entend profiter de sa position en tant que l'un des six Présidents de cette session – nous présiderons la Conférence en août et en septembre – pour concourir à la recherche d'un consensus qui redynamisera le programme de désarmement et permettra de progresser vers la conclusion des accords nécessaires, en gardant toujours à l'esprit la dimension humanitaire du désarmement, qui a trait à la sécurité des peuples. Pour le Chili, il est essentiel que la Conférence contribue au renforcement des trois piliers du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à savoir la non-prolifération, l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et, en particulier, le désarmement. Selon nous, il est également nécessaire d'engager une discussion approfondie sur un certain nombre de défis actuels en matière de sécurité qui ont eu des répercussions manifestes sur nos valeurs, notre mode de vie et notre coexistence. Il s'agit notamment de la technologie numérique, de la cybersécurité, de l'intelligence artificielle et de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins militaires.

C'est la raison pour laquelle le Chili est favorable à la négociation d'un traité non discriminatoire, multilatéral et effectivement vérifiable interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et d'autres dispositifs explosifs nucléaires.

Mon pays renouvelle son soutien indéfectible à cette Conférence et aux objectifs que le Chili poursuit en tant qu'État partie aux traités négociés dans cette instance, notamment le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur les armes chimiques, la Convention sur les armes biologiques, l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement, le Groupe de la levée de l'état d'alerte et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, dans le cadre desquels les stations de surveillance réparties sur tout le territoire chilien jouent un rôle déterminant dans le maintien de la paix et de la sécurité mondiales. L'absence de normes destinées à empêcher que des technologies sensibles ne finissent entre les mains de pays qui cherchent à mettre au point des armes de destruction massive, en violation flagrante de ces résolutions, est l'un des principaux obstacles aux efforts multilatéraux de désarmement.

Ce nouveau segment de notre session illustre notre refus de nous laisser dépasser par les circonstances et les complications induites par la pandémie de COVID-19 et l'instabilité du système multilatéral. Nous réaffirmons que le dialogue international représente le mécanisme le plus approprié pour progresser sur la voie d'un monde plus sûr et plus pacifique au profit des futures générations.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Andrés Allamand, Ministre des affaires étrangères du Chili, et je donne maintenant la parole à M. Luis Gallegos Chiriboga, Ambassadeur et Ministre des affaires étrangères de l'Équateur.

**M. Gallegos Chiriboga** (Équateur) (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour moi de m'adresser à vous aujourd'hui en ma qualité de Ministre des affaires étrangères et de la mobilité humaine de l'Équateur à l'occasion de la session de 2021 de la Conférence du désarmement. La Conférence est pour moi d'autant plus importante que j'y ai représenté mon pays à trois reprises en tant que Représentant permanent. En 1999, j'ai participé aux négociations sur le dernier élargissement de la composition de la Conférence, qui a permis à l'Équateur, entre autres pays, d'en devenir membre.

J'ai présidé la Conférence au début de la session 2012 et coprésidé, avec l'Australie, le groupe de travail créé pour parvenir à un consensus sur le programme de travail en 2014. J'ai également participé aux travaux menés par les cinq organes subsidiaires en 2018. Je suis donc bien conscient des difficultés qui, ces dernières années, ont fait obstacle aux tentatives de cette instance d'adopter un programme de travail. L'importance de la Conférence est incontestable. À l'époque de ses prédécesseurs, et durant les vingt premières années de son existence, cette instance a connu de vifs succès dans la négociation d'accords juridiquement contraignants d'une importance capitale dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération, notamment le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur les armes biologiques, la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Par conséquent, son incapacité à produire des résultats ou à sortir de l'impasse dans laquelle elle est enlisée depuis plus de deux décennies est incompréhensible et a gravement entamé sa réputation en tant qu'institution. Faute d'une véritable volonté politique d'avancer dans les domaines de la non-prolifération et du désarmement, et sans une solide confiance dans le multilatéralisme et la capacité de conclure des accords dans cette enceinte, tous les efforts déployés seront vains et toutes les ressources qui y seront consacrées le seront pour rien.

Par ailleurs, la pandémie de COVID-19 a mis clairement en évidence le coût et l'absurdité qu'il y a à reporter les décisions en matière de désarmement et à continuer à consacrer des milliards de dollars par an à l'entretien et à l'amélioration du matériel militaire, alors que les systèmes de santé, y compris dans les pays les plus puissants, s'effondrent du fait d'un manque de préparation et de ressources nécessaires pour apporter une réponse adéquate. Selon l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, pour la seule année 2019, les dépenses mondiales en armement ont atteint 1 917 milliards de dollars, soit 2,2 % du produit intérieur brut mondial, ce qui représente 3,6 % de plus qu'en 2018 et 7,2 % de plus qu'en 2010. En comparaison, le Plan de réponse humanitaire global COVID-19 lancé par le Secrétaire général avait pour objectif initial de mobiliser 2 milliards de dollars pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Un montant supplémentaire de 4,7 milliards de dollars a ensuite été demandé pour les actions humanitaires en réponse à la COVID-19 et le nombre de pays bénéficiaires a été revu à la hausse, passant de 54 à 63, portant le montant total sollicité à 6,7 milliards de dollars. De toute évidence, le monde doit repenser ce déséquilibre dans ses priorités et réduire drastiquement ses dépenses d'armement afin de réorienter ces ressources vers la santé, l'éducation, l'alimentation ainsi que la lutte contre la pauvreté et le changement climatique. Dans ce contexte, si nous voulons que la Conférence demeure l'instance multilatérale la plus importante dans le domaine du désarmement, il est impératif d'agir et de produire des résultats concrets. Cette année pourrait nous offrir une occasion unique d'y parvenir.

L'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires marque un tournant dans les efforts de désarmement nucléaire et dans le droit international. À cet égard, nous nous félicitons de son entrée en vigueur le 22 janvier, alors que l'humanité traverse une période décisive. Cet instrument vient non seulement compléter le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, mais il est aussi pleinement conforme à l'article VI de ce Traité et favorise donc sa mise en œuvre effective. Nous invitons tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Nous saluons la récente annonce des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie concernant la prorogation du nouveau Traité START, qui constitue un signe positif dans la débâcle de l'architecture de la maîtrise des armements observée ces dernières années. Nous espérons que ces engagements renouvelés par les deux parties se traduiront par de nouveaux efforts en faveur du désarmement. Cette année – 2021 – pourrait bien se révéler plus favorable. Des rendez-vous décisifs nous attendent, notamment la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, au cours de laquelle l'Équateur espère qu'il sera possible de renouveler et de renforcer les engagements pris précédemment. Les Conférences des États parties chargées d'examiner la Convention sur les armes biologiques, la Convention sur certaines armes classiques et la Convention sur les armes à sous-munitions auront également lieu. Il serait particulièrement opportun pour la Conférence du désarmement de participer à ces événements et de prendre part à un effort multilatéral renouvelé visant à promouvoir la non-prolifération et le désarmement. Pour sa part, l'Équateur se déclare à nouveau disposé et apte à contribuer à cet objectif, et appelle tous les membres à faire preuve de flexibilité et de la volonté politique nécessaire pour que nous puissions enfin adopter un programme de travail pour la Conférence.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Luis Gallegos Chiriboga, Ministre des affaires étrangères de l'Équateur, et je donne maintenant la parole à M<sup>me</sup> Arancha González Laya, Ministre des affaires étrangères, de l'Union européenne et de la coopération de l'Espagne.

**M<sup>me</sup> González Laya** (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, l'Espagne a adopté une nouvelle stratégie en matière d'affaires étrangères qui mise sur un multilatéralisme plus efficace. Dans le cadre de cette stratégie, nous entendons promouvoir les différents régimes de désarmement, qui constituent un rouage essentiel du multilatéralisme et qui, dans de nombreux cas, suscitent aujourd'hui de vives tensions et se trouvent dans l'impasse. Cette année, trois événements importants figurent au calendrier du désarmement.

Premièrement, la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le Traité a contribué de manière décisive à promouvoir le désarmement et la non-prolifération et, malgré les retards engendrés par la pandémie, nous célébrons son cinquantième anniversaire et le vingt-cinquième anniversaire de sa prorogation pour une durée indéfinie. Nous devons en réaffirmer la validité, promouvoir son rôle et, surtout, le mettre en pratique. La récente prorogation du nouveau Traité START décidée par les États-Unis et la Russie devrait nous inciter à l'optimisme, mais pas à la complaisance. La Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires doit aboutir à des résultats tangibles. C'est pourquoi l'Espagne figure parmi les 16 pays qui participent à l'Initiative de Stockholm pour le désarmement nucléaire, lancée en 2019 dans le but d'assurer le succès de la Conférence d'examen. Il est nécessaire de rétablir la confiance et de créer un cadre propice à la coopération. À cette fin, nous proposons 22 mesures réalistes, pratiques et applicables pour progresser dans ce domaine. J'invite tous les pays à s'aligner sur le document de travail relatif à l'approche dite des « tremplins », car il s'agit pour nous d'une contribution majeure à la Conférence d'examen.

Deuxièmement, la Conférence d'examen de la Convention sur les armes biologiques se déroulera cette année. D'une part, nous traversons une pandémie provoquée par un virus qui a révélé nos profondes vulnérabilités. D'autre part, l'emploi d'armes chimiques ces dernières années a prouvé que des risques subsistent, quels que soient les progrès accomplis dans l'éradication de certaines armes. C'est la raison pour laquelle le rôle de la Convention sur les armes biologiques doit être consolidé. Sans faire fi d'autres options, l'Espagne considère que l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques constitue un excellent exemple à suivre.

Troisièmement, Genève accueillera une nouvelle Conférence d'examen des États parties à la Convention sur certaines armes classiques, qui représente un pilier fondamental du droit humanitaire international auquel l'Espagne a activement contribué. Nous souhaitons nous rapprocher de l'adoption universelle de la Convention sur certaines armes classiques et faire avancer les discussions sur les systèmes d'armes létaux autonomes afin d'aboutir à une forme de réglementation. De concert avec nos partenaires de l'Union européenne, nous avons

entamé une réflexion sur la question des nouvelles technologies et de la nécessaire réglementation de leurs éventuelles applications militaires. Nous espérons ainsi pouvoir contribuer au débat mondial dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques.

Ces dernières années, nous avons été témoins de l'impasse dans laquelle se trouve cette Conférence, qui constitue le principal moteur du processus de désarmement et l'unique instance de négociation établie à cette fin. La Conférence doit se montrer à la hauteur de son mandat et instaurer un espace de confiance dans lequel nous pourrions nous consacrer aux questions de fond. L'Espagne veut montrer l'exemple et apporte donc son soutien à la proposition des six Présidents de la session de cette année.

L'une des grandes priorités de cette instance est le traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires, qui doit faire l'objet d'un accord et être adopté. Le traité contribuera de manière décisive à la lutte contre la prolifération et le réarmement nucléaires.

Enfin, je tiens à attirer votre attention sur une approche transversale qui mérite un effort accru : la nécessité de mettre en relation les mesures de désarmement et les objectifs de développement durable. L'Espagne adhère à cette vision. C'est pourquoi elle s'efforce de prendre des mesures concrètes et de mettre en œuvre des programmes visant à limiter les conséquences dévastatrices des engins explosifs improvisés et de la prolifération des armes légères et de petit calibre sur les civils.

L'Espagne dispose d'un centre international de déminage qui jouit d'une excellente réputation acquise de longue date. Elle accueille également le Centre d'excellence pour la lutte contre les engins explosifs improvisés de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et participe à de multiples programmes destinés à lutter contre la prolifération des armes légères et de petit calibre. Nous espérons que la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui se tiendra cette année, nous permettra de progresser davantage dans ce domaine.

Je conclurai en appelant chacun d'entre nous à s'engager davantage en faveur du désarmement. Dans un monde où la concurrence est de plus en plus rude, cette approche est indispensable pour réduire le risque de conflit. Ces efforts diplomatiques sont essentiels pour créer un monde plus sûr. Nous ne pouvons nous permettre de ménager nos efforts ni de manquer de volonté politique.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M<sup>me</sup> Arancha González Laya, Ministre des affaires étrangères, de l'Union européenne et de la coopération de l'Espagne, et je donne maintenant la parole à Dato Kamarudin Jaffar, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Malaisie.

**M. Jaffar** (Malaisie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, notre délégation vous remercie vivement, vous et votre prédécesseur, des efforts que vous avez déployés jusqu'à présent pour faire avancer les travaux de la Conférence. Je vous assure de la coopération et du soutien de mon pays à la présidence et à toutes les initiatives constructives destinées à garantir le succès de la session de cette année.

L'année 2020 a été une année dévastatrice et difficile pour chacun d'entre nous. Certains ont décrit 2020 comme une année marquée par une profonde tragédie, d'autres comme une année d'incertitude et de doute. Quel que soit le regard que nous portons sur l'année 2020, espérons que cette année sera plus favorable, une année qui nous permettra de retrouver le chemin de la productivité et un plus grand sentiment de normalité.

Les progrès décisifs réalisés dans le domaine du désarmement mondial en ce début d'année sont en effet un motif de fierté pour nous tous. Il y a tout juste un mois, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires est entré en vigueur quatre-vingt-dix jours après sa cinquantième ratification. La Malaisie est devenue le quarante-sixième État partie au Traité et elle est fière d'avoir contribué à cette réalisation historique.

La Malaisie estime que le Traité est solide sur le plan juridique, que sa mise en œuvre est réalisable et qu'il établira la norme juridique nécessaire pour interdire définitivement les armes nucléaires. Nous pensons également qu'il complétera les instruments juridiques internationaux actuels relatifs au désarmement et à la non-prolifération nucléaires, notamment le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

La dixième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération devrait se tenir en août 2021. Malgré les nombreux reports de cette conférence, les États parties doivent maintenir leur engagement et œuvrer afin d'en assurer le succès. La Malaisie continuera à travailler en étroite collaboration avec les autres États parties et les parties prenantes dans le but d'insuffler l'élan positif tant attendu et de favoriser les chances de succès de la Conférence d'examen.

La Malaisie soutient l'appel lancé par le Secrétaire général de l'ONU dans son allocution du 28 janvier 2021, dans laquelle il expose ses 10 priorités pour l'année 2021 afin d'inverser l'érosion du régime de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Nous nous félicitons également de la décision des États-Unis et de la Fédération de Russie de proroger de cinq années supplémentaires le nouveau Traité START.

La Malaisie réitère son profond attachement à cette Conférence en tant qu'instance multilatérale unique de la communauté internationale pour les négociations sur le désarmement. Ma délégation estime que, pour que la Conférence puisse progresser, tous les États membres doivent faire preuve d'une forte volonté politique, associée à un esprit de compromis, et se montrer aussi souples que possible.

La Malaisie salue et loue vos efforts, ainsi que ceux des autres membres du groupe des six Présidents de la présente session, pour poursuivre les consultations afin de trouver un terrain d'entente sur l'ensemble de documents proposé. Nous vous soutiendrons à chaque fois que l'occasion se présentera d'obtenir un résultat positif à la session de cette année. Ma délégation est disposée à collaborer avec vous et avec les autres États membres dans cette entreprise.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie Dato Kamarudin Jaffar, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Malaisie, pour sa déclaration et pour les aimables paroles qu'il a adressées à la présidence et au groupe des six Présidents de la présente session. Nous allons à présent entendre une allocution de M<sup>me</sup> Daniela Rodríguez Martínez, de la République bolivarienne du Venezuela.

**M<sup>me</sup> Rodríguez Martínez** (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, au nom du Président de mon pays, Nicolás Maduro Moros, et du Ministre du pouvoir populaire pour les affaires étrangères, Jorge Arreaza, nous adressons nos chaleureuses salutations aux États membres de la Conférence du désarmement.

Notre monde se trouve aujourd'hui confronté à des enjeux majeurs pour la paix et la sécurité internationales, provoqués par la tendance croissante à l'unilatéralisme et le non-respect des engagements internationaux, qui, associés à la pandémie de COVID-19, représentent d'importants défis existentiels pour l'humanité. La nature multidimensionnelle des menaces auxquelles nos pays sont confrontés rend les travaux de cette Conférence d'autant plus importants qu'ils peuvent offrir au monde une plateforme unique de négociation et de renforcement de la confiance comme gage de paix et de sécurité.

La République bolivarienne du Venezuela considère le désarmement nucléaire comme la priorité absolue du programme de sécurité internationale. C'est pour cette raison que nous pensons qu'un examen d'ensemble de la mise en œuvre des trois piliers du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires pourrait favoriser l'avènement d'un monde exempt d'armes nucléaires, grâce à l'élimination totale, irréversible, vérifiable et sans discrimination de ces armes. De l'avis du Venezuela, il est donc important de veiller à ce que la dixième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération se déroule dans les meilleures conditions possible, en prévoyant un espace suffisant pour les réunions et les consultations, et en garantissant la participation pleine et égale de tous les États parties.

En tant que pays non doté d'armes nucléaires, le Venezuela se félicite de l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Cet important instrument juridique prévoit une interdiction explicite et complète de ces armes et tient compte des conséquences humanitaires associées à leur essai et leur emploi. C'est pourquoi le Venezuela considère qu'il s'agit de l'un des développements les plus importants dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération de ces cinquante dernières années. Il nous rapproche un peu plus de notre objectif d'élimination totale de ces armes.

Le Venezuela exprime ses préoccupations quant à la tendance toujours plus marquée qu'ont certains États à subordonner le désarmement nucléaire à des considérations géopolitiques et à des évaluations subjectives non consensuelles du contexte international en matière de sécurité. C'est la raison pour laquelle le Venezuela s'oppose à toutes les tentatives qui visent à rétablir les armes nucléaires en tant que composante essentielle des doctrines de sécurité nationale, comme l'ont fait les États-Unis d'Amérique dans leur révision de la position nucléaire de février 2018.

Le Venezuela se félicite des résultats obtenus lors de la première Conférence sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, qui s'est tenue en novembre 2019 à New York. Il souligne en outre que des efforts doivent être déployés pour veiller à ce que la résolution adoptée lors de la Conférence d'examen et de prorogation du Traité sur la non-prolifération de 1995 soit appliquée au Moyen-Orient. Le Venezuela condamne l'utilisation de l'espace à des fins militaires et souligne l'importance d'élaborer un instrument juridiquement contraignant qui éviterait de faire de l'espace un nouveau théâtre de la guerre.

Le Venezuela se félicite de la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires par Cuba. Nous saluons également la décision prise par les États-Unis et la Fédération de Russie de proroger le nouveau Traité START sur le désarmement nucléaire jusqu'en février 2026.

Au vu des menaces qui pèsent actuellement sur le droit international humanitaire et les droits de l'homme, nous sommes préoccupés par l'utilisation et le perfectionnement continus des systèmes d'armes létaux autonomes, notamment les drones aériens semblables à ceux qui ont été utilisés pour tenter d'assassiner le Président Nicolás Maduro en 2018.

Le Venezuela tient à souligner que l'Amérique latine et les Caraïbes sont une zone de paix et une zone exempte d'armes nucléaires. À cet égard, conformément à la diplomatie de la paix fondée sur les idéaux bolivariens, nous invitons tous les États membres à mener leurs discussions dans un esprit de dialogue et de collaboration afin de permettre à la Conférence de reprendre ses travaux de fond et de s'acquitter de son mandat d'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Il nous appartient à tous d'aider cette instance à reprendre sa mission et à éviter de sombrer dans la politisation.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M<sup>me</sup> Daniela Rodríguez Martínez, de la République bolivarienne du Venezuela. Je donne maintenant la parole à M. Juan Manuel Pino Forero, Ministre de la sécurité publique du Panama.

**M. Pino Forero** (Panama) (*parle en espagnol*) : En tant que Ministre de la sécurité publique du Panama, je partage l'intérêt de mon gouvernement à parvenir à un désarmement mondial, comme le prévoient les diverses résolutions adoptées par l'Assemblée générale.

Comme vous le savez tous, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires a été ratifié par le Panama en 2019 et est entré en vigueur le 22 janvier 2021. Il s'agit d'une avancée considérable qui nous fait prendre conscience des conséquences catastrophiques que l'emploi d'armes nucléaires peut avoir pour l'humanité.

En outre, la dénommée « course aux armements » a des répercussions négatives, durables et irréversibles sur l'humanité. Celle-ci porte atteinte à l'économie, à la paix et à la sécurité mondiales et provoque la destruction consciente et systématique de l'environnement. En tant qu'État, nous croyons en une coopération multilatérale renforcée, inclusive et renouvelée, qui constitue une voie constructive vers la paix, et nous y sommes attachés. Dans ce contexte, il est impératif que les États travaillent de concert pour prévenir une course aux armements. Selon nous, aussi longtemps que le désarmement nucléaire total n'aura pas été

concrétisé, la communauté internationale devra mettre en place des mécanismes efficaces pour garantir la sécurité des États non dotés d'armes nucléaires.

Le Panama estime que la prolifération des armes de destruction massive, en particulier les nouveaux types d'armements et de systèmes, représente une grave menace pour la paix mondiale, la stabilité démocratique et la sécurité nationale et internationale. Nous insistons sur la nécessité de respecter les principes directeurs établis par la Conférence en œuvrant en faveur d'un programme global d'éradication des armes de destruction massive. Nous savons que c'est à nous qu'incombe la responsabilité de créer une société internationale plus pacifique. C'est pourquoi nous devons rappeler aux dirigeants du monde les avantages considérables qui découlent de l'élimination des armes de destruction massive, lesquelles ont des effets incalculables sur la société et l'économie.

Nous pensons que le désarmement nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires doivent être abordés dans le cadre de la coopération multilatérale, fermement convaincus que la récente entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires est le signe d'un engagement en faveur de la paix mondiale et de la dénucléarisation. Le défi auquel nous sommes confrontés en matière de sécurité doit être relevé avec détermination en empêchant la propagation des armes et en instaurant des moyens de contrôle efficaces contre cette menace qui touche l'ensemble de la communauté internationale.

Par tradition, le Panama est un pays qui s'est engagé et continuera à s'engager en faveur de l'un des objectifs les plus importants pour l'humanité : celui de garantir la paix dans un monde exempt d'armes nucléaires. C'est la raison pour laquelle, en tant qu'observateurs des travaux de cette Conférence, nous condamnons à nouveau toute manifestation, tout acte ou toute action qui menace la paix et la sécurité internationale.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Juan Manuel Pino Forero, Ministre de la sécurité publique du Panama, de l'intérêt que son pays porte, en tant qu'observateur, aux travaux de cette Conférence. Je donne maintenant la parole à M. Stanislav Raščan, secrétaire d'État du Ministère des affaires étrangères de la Slovaquie.

**M. Raščan** (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je tiens également à exprimer notre profonde gratitude à la Belgique pour les efforts qu'elle a déployés afin de faire avancer nos travaux.

La Slovaquie demeure fermement attachée au maintien et à la promotion d'une maîtrise des armements, d'un désarmement et d'une non-prolifération efficaces et fondés sur des traités à l'échelle internationale. Nous appuyons les efforts destinés à trouver des solutions constructives, qui permettront à la Conférence de renouer avec les questions relatives à la paix et à la sécurité. À cet égard, la négociation immédiate d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires nous paraît constituer la première étape logique. Permettez-moi également de souligner que l'élargissement de la composition de la Conférence n'a que trop tardé, et que cette situation devrait être réglée de manière à refléter la dimension mondiale de la Conférence. La Slovaquie plaide en faveur d'un examen approfondi de cette question, avec la nomination d'un coordonnateur spécial. Nous sommes convaincus que la pleine participation des pays qui attendent de devenir membres, y compris le mien, renforcerait l'esprit d'universalité, de transparence et de multilatéralisme de la Conférence.

Nous tenons également à exprimer nos vives préoccupations quant au fait qu'une fois de plus, un État membre de l'Union européenne s'est vu empêché de participer aux travaux de la Conférence, même en qualité d'observateur.

La Slovaquie se félicite de l'accord conclu entre les États-Unis et la Fédération de Russie sur la prorogation du nouveau Traité START pour cinq années supplémentaires. Ce succès, en faveur duquel mon pays a milité publiquement au cours de l'année écoulée, marque une étape importante pour la sécurité européenne et internationale. Par ailleurs, il nous paraît également justifié d'engager des discussions sur un futur régime de maîtrise des armements couvrant davantage d'armes et, à terme, davantage de pays.

À l'approche de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, nous ne devrions pas hésiter à nous montrer ambitieux. Nous espérons que les États parties se livreront à un dialogue constructif et prendront de nouvelles mesures pour renforcer la mise en œuvre des dispositions des trois piliers du Traité. La Slovénie soutient également les efforts qui ont pour but de réaliser des progrès concrets vers l'application intégrale de l'article VI du Traité, en gardant à l'esprit que le Traité demeure la seule voie crédible pour parvenir au désarmement nucléaire. C'est en adoptant une approche progressive que nous pourrions atteindre l'objectif ultime de l'élimination totale des armes nucléaires, qui doit être efficace, irréversible, vérifiable et universelle.

Cela m'amène à la question du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui revêt également une importance fondamentale pour le désarmement nucléaire, mais qui, malheureusement, tarde à entrer en vigueur. La Slovénie invite tous les États qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier ce Traité.

Avant de conclure, je tiens à rappeler que mon pays a exprimé à maintes reprises son soutien en faveur du Plan d'action global commun, ainsi que ses préoccupations quant à la réduction par l'Iran de ses engagements. J'invite donc l'Iran à s'abstenir de toute nouvelle escalade et à se conformer de nouveau et sans délai aux obligations nucléaires qui lui incombent en vertu du Plan. J'exhorte par ailleurs toutes les parties à consentir de véritables efforts pour en assurer la mise en œuvre.

En outre, je demande à la République populaire démocratique de Corée de reprendre la voie de négociations constructives ; son acceptation du régime d'inspection de l'Agence internationale de l'énergie atomique et la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires pourraient constituer la première étape sur la voie d'une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne.

Enfin, je tiens à souligner que la Slovénie, en tant que fervente défenseuse de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, soutient les initiatives qui visent à garantir aux femmes une participation effective et sur un pied d'égalité aux efforts de maîtrise des armements, de désarmement et de non-prolifération. Sur ce, Monsieur le Président, je vous souhaite, ainsi qu'aux membres de la Conférence du désarmement, des échanges constructifs et une session fructueuse.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Stanislav Raščan, Vice-Ministre des affaires étrangères de la Slovénie, pour sa déclaration et pour l'intérêt que son pays porte, en tant qu'observateur, aux travaux de cette Conférence.

Nos travaux d'aujourd'hui sont à présent terminés. La séance est levée.

*La séance est levée à 16 h 20.*